ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Programmes

Question écrite n° 6846

Texte de la question

M Francois Rochebloine attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale, de la jeunesse et des sports, sur la necessite de mettre au programme d'histoire, l'etude de la Seconde Guerre mondiale. Il lui rappelle, en effet, que le nouveau programme en renvoie l'etude a l'extreme fin de la classe de premiere, alors que bien souvent le programme annexe n'est pas termine en fin d'annee. Cela signifie donc que de nombreux lyceens n'approfondiront jamais l'etude de toute une partie tres importante de l'histoire de notre siecle puisque, une fois en terminale, cette periode n'est plus enseignee et disparait des sujets possibles de baccalaureat.

Texte de la réponse

Reponse. - Les programmes d'histoire geographie qui sont entres en vigueur a la rentree 1988 en premiere et s'appliqueront a la rentree 1989 en terminale, font une large part a l'etude de la seconde guerre mondiale. Celle-ci figurera en effet au programme des deux dernieres classes du second cycle : en classe de premiere, seront etudiees les grandes phases et les conditions du conflit ansi que l'histoire de la France durant cette periode ; en classe terminale, on insistera particulierement sur le bilan de la guerre du point de vue notamment de ses consequences politiques, materielles et morales. Cette question pourra faire l'objet d'interrogations a l'examen du baccalaureat. La decision de faire etudier les grandes phases de la seconde guerre mondiale en premiere, repond a un souci de reequilibrage et d'allegement, les programmes actuels des classes terminales etant, de l'avis general, trop lourds, ce qui conduit bien souvent les enseignants a laisser de cote des aspects essentiels de l'histoire de nos societes contemporaines. Le ministre d'Etat souhaite que cette question fasse l'objet d'une etude approfondie. Aussi les instructions officielles et les commentaires qui les accompagnent visent-ils a attirer l'attention des enseignants sur le necessaire respect d'un equilibre entre les diverses questions au programme et, a cette fin, a les conduire a traiter l'integralite du programme d'histoire de la classe de premiere. Une commission de reflexion sur l'enseignement de l'histoire, dont le president est M le professeur Philippe Joutard, a commence ses travaux. Elles a notamment pour mission de reflechir sur les eclairages qu'il convient de donner aux questions figurant au programme de terminale ainsi que sur les modalites des amenagement a prevoir pour ce qui est de l'epreuve au baccalaureat. Il va de soi que sur ce dernier point, toute eventuelle modification n'interviendra qu'au terme d'une large concertation.

Données clés

Auteur : M. Rochebloine Fran•ois
Circonscription : - Union du Centre
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 6846
Rubrique : Enseignement secondaire
Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports
Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/9/questions/QANR5L9QE6846

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 12 décembre 1988, page 3592